



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladie de Parkinson

Question écrite n° 104494

Texte de la question

Mme Annick Le Loch attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la nécessité de donner suite à la demande de mise en oeuvre d'un « plan Parkinson » pour enfin apporter une traduction concrète aux préconisations formulées le 12 avril 2010 à l'occasion des états généraux des personnes touchées par la maladie de Parkinson et de la remise du livre blanc. Cette maladie invalidante, qui ne se traite pas et ne se guérit pas, concerne près de 150 000 personnes en France, avec environ 14 000 nouveaux cas diagnostiqués par an. Survenant fréquemment avant 60 ans et frappant les personnes pendant plus de 20 ans en moyenne, cette maladie induit un combat au quotidien pour les malades mais aussi pour leurs proches souvent désarmés face aux difficultés de la vie sociale qui se greffent à la maladie. Malgré la nomination d'une commission pluridisciplinaire par la direction générale de la santé censée contribuer à la mise en oeuvre des préconisations formulées l'an passé, peu d'avancées significatives ont été posées à ce jour. Aussi, afin de sortir la maladie de Parkinson de l'ombre, favoriser sa compréhension et l'information du grand public, de prendre en charge plus efficacement et de manière égalitaire la maladie en structurant le système de soins Parkinson, d'aider à vivre avec la maladie en offrant durablement des solutions personnalisées aux personnes atteintes et à leurs aidants et pour soutenir davantage la recherche, il apparaît nécessaire de mettre en place un « plan Parkinson ». Dans la perspective que soit enfin posé le cadre d'une politique Parkinson d'envergure, elle lui demande de lui faire connaître celles des préconisations du livre blanc qui auront pu être retenues par le Gouvernement et de lui préciser notamment sa position quant à la demande de mise en place d'un plan spécifique Parkinson.

Données clés

Auteur : [Mme Annick Le Loch](#)

Circonscription : Finistère (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104494

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 avril 2011, page 3301

Question retirée le : 19 avril 2011 (Retrait à l'initiative de l'auteur)